



**Le Régime de compensation  
pour les services municipaux de collecte sélective**

**Le vendredi 25 mai 2007 – AOMGMR  
par Maryse Vermette**



## • Ordre du jour de la rencontre

- Présentation de ÉEQ
- Régime de compensation
- Études et projets permettant le développement des prochains tarifs et le renforcement de la collecte sélective
- Survol de l'enregistrement et de la déclaration
- Le calendrier des activités
- Le programme de récupération hors foyer
- La collaboration AOMGMR - ÉEQ

## • Qui sommes-nous ?

- **Éco Entreprises Québec** est un organisme privé sans but lucratif :
  - Agréé en juin 2005 par RECYC-QUÉBEC;
  - Regroupant les entreprises et organisations qui mettent sur le marché québécois des contenants, emballages et imprimés en respect avec la loi;
  - Constitué d'une petite équipe de direction, de services et de développement (11 personnes).

## ● Mission

- Représenter les entreprises et organisations générant des contenants, emballages et imprimés, dans leur responsabilité de financer leur part des coûts nets des services municipaux de collecte sélective efficaces et performants, dans une perspective de développement durable;
- Établir une tarification équitable pour en assurer le financement;
- Favoriser, en collaboration avec les partenaires impliqués, l'augmentation des quantités récupérées aux meilleurs coûts nets possibles, en privilégiant la collecte sélective.

**ÉEQ s'engage à remplir sa mission en partenariat avec équité, intégrité, rigueur et transparence.**

## Le conseil d'administration

12 membres et 25 réunions

Monsieur Daniel Tremblay (président du conseil)

Vice-président principal, Provigo inc.

**Conseil canadien des distributeurs en alimentation**

Monsieur Damian L. Bassett

Président

**Corporations Supporting Recycling**

Madame Suzanne Blanchet

Présidente

**Cascades Groupe Tissu**

Monsieur Jean D'Aquila

Contrôleur corporatif

**Société des alcools du Québec**

## Le conseil d'administration

Madame Pauline D'Amboise

Secrétaire générale,

**Mouvement des caisses Desjardins**

Monsieur Ron Damiani

Vice-président adjoint, Relation de l'entreprise

**Costco Wholesale**

Monsieur Florent Gravel (secrétaire-trésorier)

Président-directeur général

**Association des détaillants en alimentation du Québec**

Monsieur Gilles Guertin

Conseiller

**A. Lassonde inc.**

## Le conseil d'administration

M<sup>e</sup> Gaston Lafleur

Président-directeur général

**Conseil québécois du commerce de détail**

Monsieur Charles Langlois

Vice-président Affaires économiques et approvisionnements

**Conseil des industriels laitiers du Québec inc.**

Monsieur Jean Lefebvre

Vice-président

**Conseil des chaînes des restaurants du Québec**

Monsieur Jacques Légaré (vice-président du conseil)

Président-directeur général

**Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation**

## Principes directeurs

- Obtenir, des partenaires impliqués, leur adhésion à nos objectifs d'efficacité et de performance de la collecte sélective;
- Établir une tarification qui tient compte des coûts nets de traitement des contenants, des emballages et des imprimés et qui encourage leur récupération;
- Fonder les décisions de ÉEQ sur des faits et des études objectives et, au besoin, appuyées par une expertise indépendante;
- Encourager la mise en place des meilleures pratiques propres à réduire des coûts.



## Principes directeurs

- Défendre le principe de la responsabilité partagée dans la gestion des matières résiduelles;
- Limiter à 10 % du tarif, les frais d'études et de recherches, d'administration (maximum 5 %) ainsi que de mise en œuvre du programme;
- Être reconnu comme un intervenant crédible, orienté vers l'atteinte de résultats et qui bénéficie d'une excellente notoriété.

## • Efficacité de la collecte sélective

- **Améliorer l'efficacité de 50 % (de 400 000 t à 600 000 t) :**
  - Diffusion des indicateurs de performance et des résultats d'étalonnage,
  - Veille technologique,
  - Participation à l'implantation de la collecte dans les lieux publics,
  - Participation aux activités de communications sur la collecte sélective;
- **Atteindre l'objectif global de 60 % de récupération de la Politique québécoise :**
  - Appui aux municipalités dans la planification de la collecte sélective.

- **Performance de la collecte sélective au plus bas coût par tonne**
- **Viser un coût net moyen semblable à celui de l'Ontario (150\$/tm)**
- **Établir les critères de répartition fondés sur l'efficacité et la performance :**
  - Critères qui récompensent ou pénalisent (meilleures pratiques vs programmes de collecte sélective inefficaces);
  - Exclure les coûts hors barème dans l'identification des coûts nets.

Note : Contraintes dont on doit tenir compte :

- Inflation
- Coût du carburant
- Etc.
- Marchés des matières secondaires
- Volumes récupérés

## • ÉEQ et ses actions

- En conformité avec la loi, ÉEQ a :
  - Négocié les coûts nets de la collecte sélective 2004 et 2005,
  - Préparé le Tarif en lien avec les catégories de matières,
  - Tenu 3 rencontres de consultation publique et de multiples rencontres en groupe restreint (mai 2006),
  - Rédigé les règles d'application du Tarif et le rapport de consultation,
  - Élaboré un système de déclaration en ligne et des outils de support.

## • Détermination des coûts nets

### Ententes entre les associations municipales et ÉEQ :

<b>Année de compensation</b>	<b>Période de référence des coûts nets</b>	<b>Coûts nets négociés</b>
2005 (1 <sup>er</sup> mars au 31 décembre)	1 <sup>er</sup> mars au 31 décembre 2004	<b>60 800 000 \$</b>
2006 (1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre)	Année 2005	<b>74 200 000 \$</b>

## Frais d'administration générale, de maintien et de développement du Tarif et de renforcement de la collecte sélective (2,4 M\$ - 2,7 M\$)

- Les frais d'administration de ÉEQ pour 2005 et 2006 :
  - Représentent moins de 5 % du Tarif;
- Coût de maintien et de développement du Tarif :
  - Étude de caractérisation
  - Répartition des coûts par matière (Activity Base Costing)
  - Performance des centres de tri
- Coût pour le renforcement de la collecte sélective :
  - Projets d'innovation technologique
  - Étude sur l'efficacité et la performance
  - Programme de récupération hors foyer
  - Programmes de consultation et de communications, campagne de sensibilisation de RECYC-QUÉBEC
- **Équivaut à environ 4 % du tarif, c.-à-d. 1,2 M\$.**

## Établissement de la contribution

Année	Catégories de matières	Coûts nets (50 %)	Frais d'adm. et dév.	Contribution totale
2005	Contenants et emballages	18 240 000 \$	1 864 960 \$	20 104 960 \$
	Imprimés	6 080 000 \$	333 374 \$	6 413 374 \$
	Total	24 320 000 \$	2 198 334 \$	26 518 334 \$
2006	Contenants et emballages	22 260 000 \$	2 279 691 \$	24 539 691 \$
	Imprimés	7 420 000 \$	407 509 \$	7 827 509 \$
	Total	29 680 000 \$	2 687 200 \$	32 367 200 \$

## • Tarif : Objectif et échéancier

Réduire la quantité enfouie et récupérer 60 % des contenants, emballages et imprimés mis sur le marché.

- A été approuvé par le gouvernement du Québec → 14 février 2007
- A été publié → Le 28 février 2007
- Est en vigueur → Depuis le 15 mars 2007





# Les grilles de contribution 2005 et 2006

Matières	Tarif 2005 (\$/t)	Tarif 2006 (\$/t)
<b>Imprimés:</b>		
• Circulaires/encarts sur journal	28,44	28,91
• Catalogues	77,96	79,25
• Annuaire	77,96	79,25
• Autres papier	77,96	79,25
• Papier à usage général	77,96	79,25
<b>Emballages de papier/carton:</b>		
• Emballages de carton ondulé	55,62	56,54
• Carton plat	55,62	56,54
• Contenants à pignon	70,24	71,41
• Laminés de papier	70,24	71,41
• Contenants aseptiques	70,24	71,41
<b>Emballages de plastique:</b>		
• Bouteilles PET	86,04	87,48
• Bouteilles HDPE	69,22	70,37
• Plastiques stratifiés	119,12	121,10
• Pellicules PEHD/PEBD	119,12	121,10
• Polystyrène	119,12	121,10
• Autres plastiques rigides	119,12	121,10
<b>Emballages d'aluminium <sup>2</sup></b>	11,21	11,45
<b>Emballages d'acier</b>	35,31	35,90
<b>Emballages de verre:</b>		
• Verre clair	25,57	26,00
• Verre coloré	26,82	27,27

## • Entreprises et organisations assujetties

- Propriétaire de marque, d'un signe distinctif ou d'un nom, domicilié ou avec un établissement au Québec :  
ex: Organismes municipaux autres qu'une municipalité, MRC, Communauté métropolitaine, Régie intermunicipale
- Premier fournisseur : *n/a*
- Franchise, chaîne, bannière ou autre affiliation pour les produits emballés aux points de vente :

Qui mettent sur le marché **québécois** des contenants, emballages ou imprimés.

## • Matières visées par le règlement

- « *Contenants et emballages* »
  - Tout type de matériau, souple ou rigide, dont le papier, le carton, le plastique, le verre ou le métal, utilisé seul ou en combinaison avec d'autres, en vue de contenir, de protéger ou d'envelopper un produit ou un ensemble de produits.
- « *Imprimés* »
  - Les papiers et les autres fibres cellulosiques, servant ou non de support à un texte ou une image, à l'exception des livres et des « *médias écrits* ».

## • **Matières exemptées ou exclues du Tarif**

**La tarification adoptée par le conseil le 22 juin 2006 ne vise pas :**

- **Commerce entre institutions ou entre entreprises (« B2B »)**
  - Plans, imprimés, rapports, etc. destinés à une entreprise ou organisation
- **Emballages tertiaires ou de transport :**
  - Palettes de bois, boîtes de carton de livraison, pellicule plastique d'emballage de produits livrés, etc.

## • Matières exemptées ou exclues du Tarif

**(suite)**

- Contenants et emballages de textile, bois;
- Contenants, emballages ou imprimés vendus en tant que produits ;
- Contenants ou emballages de longue durée

# L'enregistrement et la déclaration



- S'enregistrer au [www.ecoentreprises.qc.ca](http://www.ecoentreprises.qc.ca):
  - Compléter les informations :
    - Premier répondant (celui qui complétera la déclaration);
    - Coordonnées de l'entreprise.

# S'enregistrer : Information sur l'organisme

## Information de votre entreprise

*Nom de l'entreprise	<input type="text"/>
*Adresse	<input type="text"/>
Adresse, ligne 2	<input type="text"/>
Adresse, ligne 3	<input type="text"/>
*Ville	<input type="text"/>
*Province / État	<input type="text"/>
*Code postal	<input type="text"/>
*Pays	<input type="text"/>
Site Internet de votre entreprise	<input type="text"/>
*Numéro de téléphone	( <input type="text"/> ) <input type="text"/> - <input type="text"/>
*Numéro de télécopieur	( <input type="text"/> ) <input type="text"/> - <input type="text"/>
*S'il vous plaît sélectionner le secteur d'activité qui vous définit le mieux au Québec :	<input type="text"/> <input type="button" value="v"/>

# S'enregistrer:

## Désignation du premier répondant

### Premier répondant de l'entreprise

Le premier répondant est la personne autorisée par l'entreprise pour la représenter dans le cadre de ses obligations à l'égard du régime de compensation.

*Nom	<input type="text"/>
*Prénom	<input type="text"/>
*Titre	<input type="text"/>
*Numéro de téléphone	( <input type="text"/> ) <input type="text"/> - <input type="text"/>
Numéro du poste	<input type="text"/>
*Courriel	<input type="text"/>
*Entrer à nouveau votre courriel	<input type="text"/>



# S'enregistrer:

## Répondez aux questions

Année d'assujettissement	Année civile	Matières visées destinées ultimement aux consommateurs?		Chiffre d'affaires brut au Québec inférieur à 1,5 millions \$?		Quantités générées inférieures à 10 tonnes?		Statut d'assujettissement
		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
2005	2004	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	L'entreprise est non assujettie
2006	2005	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	L'entreprise est assujettie

### Année civile :

- Si vous mettiez sur le marché des matières en 2004, vous êtes assujettie en 2005. Si c'était le cas en 2005, vous êtes assujettie en 2006.

### Année de référence des données :

- 2004 pour les déclarations 2005 et 2006.

## • Dispositions spéciales pour les petits générateurs

- Contribution requise à un taux fixe de 280 \$ ou selon la méthodologie, au choix de la municipalité assujettie:
  - Conditions :
    - **Chiffres d'affaires, revenus, recettes < 1,5 M\$  
(pour l'année de référence)**
    - ou
    - **Q<sup>té</sup> de matières générées < 10 tonnes  
(i.e. moins de 25 000 de population)**

## Le système interactif de déclaration



# Accéder au système interactif

(en ligne dès l'approbation du Tarif)

Choisissez l'affichage dans la langue de votre choix



English

Français

## Accéder au système interactif



Numéro de l'entreprise:

Code d'accès:

Mot de passe:

Reçus lors de  
votre  
enregistrement

Ouverture

Annulation

# Le système interactif de déclaration



Entreprise: XYZ (10343)

Bonjour Monsieur

## Menu

### Liens utiles

[Guides de l'utilisateur](#)

[Règlements](#)

[Foire aux questions](#)

Service à la clientèle :  
514-987-1700 ou  
1-877-987-1491

Courriel:



Soyez les bienvenus sur le système interactif de déclaration de Éco Entreprises Québec. Veuillez suivre les étapes indiquées ci-dessous pour faire votre déclaration et remplir vos obligations prescrites par la Loi sur la qualité de l'environnement et le Règlement sur le régime de compensation. Souvenez-vous que Éco Entreprises Québec examinera votre déclaration afin de garantir qu'elle est à la fois bien complète et exacte.

### Comment utiliser ce site Internet

- Utiliser la touche de tabulation (Tab) pour se déplacer d'un champ à un autre;
- Pour revenir au champ précédent, taper sur « Maj-Tab »;
- Ne pas oublier de cliquer sur le bouton « Sauvegarde » pour conserver votre travail;
- Cliquer sur le bouton « Précédent » supprimera toutes les modifications non sauvegardées.

Si vous souhaitez de l'aide pour remplir ces écrans, glissez le pointeur de votre souris sur l'icône.

Étape 1	<a href="#">Confirmer l'assujettissement</a>
Étape 2	<a href="#">Confirmer/Mettre à jour les coordonnées des répondants</a>
	<a href="#">Confirmer les coordonnées de l'entreprise</a>

## Le système interactif de déclaration

- Une déclaration en sept étapes :

Étape 1	<a href="#">Confirmer l'assujettissement</a> ?
Étape 2	<a href="#">Confirmer/Mettre à jour les coordonnées des répondants</a> ? <a href="#">Confirmer les coordonnées de l'entreprise</a> ?
Étape 3	<a href="#">Entrer les données</a> ?
Étape 4	<a href="#">Méthodologie</a> ?
Étape 5	<a href="#">Enregistrer la(les) marque(s)</a> ?
Étape 6	<a href="#">Soumettre la déclaration d'entreprise assujettie</a> ?
Étape 7	<a href="#">Tableau récapitulatif des déclarations et factures</a> ?

# Le système et la saisie des données réelles

	Kilogrammes	\$ / Kg	Frais
<b>Catégorie: Imprimés</b>			
Encarts et circulaires sur papier journal	<input type="text" value="0"/>	0,028440	0,00 \$
Catalogues et publications	<input type="text" value="0"/>	0,077960	0,00 \$
Annuaire téléphonique	<input type="text" value="0"/>	0,077960	0,00 \$
Papier à usage général	<input type="text" value="0"/>	0,077960	0,00 \$
Autres imprimés	<input type="text" value="0"/>	0,077960	0,00 \$
Sous-total:	0		0,00 \$
<b>Catégorie: Contenants et emballages de papier</b>			
Carton ondulé	<input type="text" value="0"/>	0,055620	0,00 \$
Contenants à pignon	<input type="text" value="0"/>	0,055620	0,00 \$
Contenants aseptiques	<input type="text" value="0"/>	0,070240	0,00 \$
Laminés de papier	<input type="text" value="0"/>	0,070240	0,00 \$
Carton plat/ Autres emballages de papier	<input type="text" value="0"/>	0,070240	0,00 \$
Sous-total:	0		0,00 \$
<b>Catégorie: Contenants et emballages plastiques</b>			
Bouteilles PET	<input type="text" value="0"/>	0,086040	0,00 \$
Bouteilles HDPE	<input type="text" value="0"/>	0,069220	0,00 \$
Polystyrène expansé et non expansé	<input type="text" value="0"/>	0,119120	0,00 \$
Autres produits de plastique rigide	<input type="text" value="0"/>	0,119120	0,00 \$
Pellicules HDPE/LDPE	<input type="text" value="0"/>	0,119120	0,00 \$
Plastiques stratifiés	<input type="text" value="0"/>	0,119120	0,00 \$

Cliquez sur le champ kg pour obtenir une définition de la matière.

**Inscrire dans la cellule « autres imprimés », la quantité obtenue avec le ratio.**



## Le système et les données réelles (suite)

Sous-total:	0		0,00 \$
<b>Catégorie: Contenants et emballages en acier</b>			
Bombes aérosol	<input type="text" value="0"/>	0,011210	0,00 \$
Autres contenants en acier	<input type="text" value="0"/>	0,011210	0,00 \$
Sous-total:	0		0,00 \$
<b>Catégorie: Contenants et emballages d'aluminium</b>			
Contenants pour aliments et breuvages	<input type="text" value="0"/>	0,035310	0,00 \$
Papier/Autres emballages en aluminium	<input type="text" value="0"/>	0,035310	0,00 \$
Sous-total:	0		0,00 \$
<b>Catégorie: Contenants et emballages de verre</b>			
Verre clair	<input type="text" value="0"/>	0,025570	0,00 \$
Verre coloré	<input type="text" value="0"/>	0,026820	0,00 \$
Sous-total:	0		0,00 \$
Grand Total:	0		0,00 \$

Pour calculer les montants, cliquer sur sauvegarde.

Précédent

Sauvegarde

Menu principal

Suivant

# Le système interactif de déclaration



2005

Par le 1<sup>er</sup> répondant  
seulement.

Menu

## Soumettre la déclaration

Année d'assujettissement: 2005

Déclaration pour 2005

Entreprise: XYZ

Nom: Monsieur Inconnu

No d'entreprise: 10343

Titre: Impotant

Date du jour: octobre-04-2006 15:58

Date de soumission: Pas de soumission

**Assujettissement 2005 pour la période du 1<sup>er</sup> mars  
au 31 décembre 2005**

**Frais:** 1 775,36 \$

Si vous ne l'avez pas encore fait, veuillez soumettre votre paiement de 1 775,36 \$ avant le 31 décembre 2006. Si nécessaire, Éco Entreprises Québec enverra un courriel au premier répondant et au responsable de la facturation lorsqu'une nouvelle facture 2005 sera portée à votre compte et prête à être téléchargée.

## ● Rappel des années pour contribution

- Année d'assujettissement 2005 :
  - Être en affaires en 2004,
  - Données déclarées aux fins de calcul : 2004;
- Année d'assujettissement 2006 :
  - Être en affaires en 2005,
  - Données déclarées aux fins de calcul : 2004
    - À moins de vente ou achat de marque en 2005;
- Année d'assujettissement 2007 (projeté) :
  - Être en affaires en 2006,
  - Données déclarées aux fins de calcul: 2006.

## • Vérification et révision des déclarations

- ÉEQ révisera l'ensemble des déclarations :
  - Révision sommaire pour voir si incongruités (oublis, éléments à analyser davantage);
- ÉEQ fera le contrôle des déclarations des entreprises selon :
  - Déclarations ciblées comme nécessitant une analyse plus poussée;
  - Un étalonnage;
  - Un échantillonnage.

## ● Déclaration 2005-2006

Année	Nombre Entreprises	Estimation tonnage	Tonnage	Contributions
2005	228	568 922	71 451	3 850 117 \$
2006	198	568 922	63 379	4 263 477 \$
Total				<b>8 113 594 \$*</b>

\* *Sur un objectif de 60 M\$*

### Dates à retenir

- Déclaration d'ici le **13 juin 2007**
- Paiement de la contribution au plus tard le **13 juillet 2007**

## Échéancier

- **Enregistrement** → **Dès maintenant**
- **Déclaration** → **13 juin 2007**
- **Paiement des contributions  
2005 – 2006** → **13 juillet 2007**

### **Des frais s'appliquent pour tout retard:**

- Intérêts (8 %) dès le 14 juillet 2007
- Pénalités (10 %) à compter du 10 octobre 2007.

## Projets sur le renforcement de la collecte sélective

### Programme de récupération hors foyer

- Issu de la Table de concertation sur la récupération des contenants à remplissage unique non-consignés;
- Projets-pilotes réalisés en 2006 concluants à l'endroit des rendements en lieux publics et privés;
- Élaboration d'un programme d'aide financière destiné aux municipalités pour la récupération dans les lieux publics;
- Investissement de ÉEQ de 300 000 \$/an sur trois ans;
- Participation de plusieurs investisseurs privés et publics (ex: SAQ, Provigo, Danone, etc..) pour une enveloppe totale de près de 2 M\$;
- Lancement du programme sous peu par la *Table de récupération hors foyer*.

## ● Collaboration AOMGMR - ÉEQ

- À l'instar de l'Ontario, créer une table permettant les échanges d'information sur les meilleures pratiques ;
- Création d'un réseau d'échanges sur la veille technologique;
- Contribuer au développement de projets d'innovation technologique;
- Assurer la circulation de l'information technique entre les municipalités et ÉEQ.

À discuter !





Merci de votre attention.

Pour nous joindre :

[mvermette@ecoentreprises.qc.ca](mailto:mvermette@ecoentreprises.qc.ca)

[www.ecoentreprises.qc.ca](http://www.ecoentreprises.qc.ca)